

**Décision n° 2018-107 du 30 mars 2018
portant nomination aux fonctions de responsabilité rattachées aux collaborateurs
du directeur de la direction territoriale Nord-Picardie**

Le directeur de la direction territoriale Nord-Picardie du Cerema,

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ;

Vu l'arrêté n° 117027 du 20 décembre 2017 chargeant Monsieur Bruno Lhuissier, par intérim, de la direction générale du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement à compter du 18 décembre 2017 ;

Vu la délibération n° 2015-38 du conseil d'administration du Cerema fixant l'organisation générale de l'établissement et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2018-104 du 14 mars 2018 portant organisation de la direction territoriale Nord-Picardie et de son comité de direction ;

Vu la décision n° 2014-135 du 11 février 2014 portant nomination des membres du comité de direction et des responsables du siège du Cerema ;

Vu la décision n° 2017-301 du 20 décembre 2017 donnant délégation de signature aux directeurs des directions techniques ou territoriales en matière de nomination aux fonctions de responsabilité ;

Vu la décision n° 2018-105 du 14 mars 2018 portant organisation des services, départements, missions et autres entités rattachés au directeur de la direction territoriale Nord-Picardie ;

Vu la décision n° 2018-106 du 14 mars 2018 portant nomination aux fonctions de responsabilité rattachées au directeur de la direction territoriale Nord-Picardie ;

Vu la décision n° 2016-01 du 4 janvier 2016 fixant les responsabilités des membres du comité de direction du Cerema ;

décide

Article 1

Sur proposition de Monsieur Arnoult Cu villier, responsable du département Infrastructures sont nommés :

- Monsieur Eric Delahaye, adjoint en charge des groupes ouvrages d'art ;
- Monsieur Cédric Renault, responsable du groupe auscultation et gestion du patrimoine routier ;
- Madame Claire Marcotte, responsable du groupe structures et auscultation sur matériaux ;

- Monsieur Renaud Leglise, responsable du groupe études, méthodologie et inspections ;
- Madame Katy Sebaoun, responsable du groupe équipement-travaux-innovations ;
- Madame Caroline Petit, responsable du secrétariat de production du site de Sequedin.

Article 2

Sur proposition de Monsieur Hervé Coulon, responsable par intérim du département Déplacements, aménagement, territoires, habitat, sont nommés :

- Monsieur Patrick Palmier, responsable du groupe mobilités et territoires ;
- Monsieur Samuel Melennec, responsable du groupe systèmes de transport et sécurité ;
- Monsieur Jérôme Douché, responsable du groupe stratégies foncières, expertise géomatique ;
- Monsieur Olivier Dupré, responsable du groupe développement urbain, habitat-logement.

Article 3

Sur proposition de Madame Corinne Lampin responsable du département Territoires, écologie, énergie, risques sont nommés :

- Monsieur Étienne Chermette, responsable du groupe aménagements, milieux naturels, biodiversité ;
- Monsieur Julien Habert, responsable du groupe ouvrages géotechniques, sols, déchets ;
- Monsieur Arnaud Ganaye, responsable du groupe eau et risques ;
- Madame Christine Bugajny, responsable du groupe air, bruit, vibrations ;
- Monsieur Olivier Lemaitre, responsable du groupe bâtiment durable, énergie, climat ;
- Madame Sylvie Penas, responsable du secrétariat de production du site de Lille ;
- Madame Christiane Lerche, responsable du secrétariat de production du site de Saint-Quentin.

Article 4

Sur proposition de Monsieur Matthieu Bouteiller, secrétaire général, sont nommés :

- Monsieur Yacine Kherachi, adjoint au secrétaire général ;
- Monsieur Thomas Derick, responsable du groupe budget achats ;
- Madame Isabelle Lepla, responsable du groupe ressources humaines et insertion ;
- Monsieur Sébastien Tailliez, responsable du groupe logistique et informatique centrale ;
- Madame Véronique Fierquin, responsable du groupe supports de proximité.

Article 5

Monsieur Thomas Derick est nommé assistant de prévention.

Article 6

Sur proposition de Monsieur Laurent Aupicq, responsable du service financier et comptable Nord :

- Monsieur Abdelali Hecham est nommé responsable du bureau financier ;
- Madame Françoise Piat est nommée responsable du bureau comptable.

Article 7

La présente décision abroge la décision n° 2017-191 du 20 juillet 2017.

Article 8

La présente décision sera publiée au bulletin officiel du Cerema.

Fait à Lille, le 30 mars 2018

Le directeur

Signé

Stéphane Coudert